

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
du mardi 10 mai 2011**

L'Assemblée générale s'est tenue salle Franck Arnal de 17 h 30 à 20 h 00. Elle rassemblait 85 personnes munies de 32 pouvoirs, ce qui établit la représentation à 117, soit 36% des adhérents.

A cette assemblée étaient présents :

- M. Bombin, conseiller général du 8^{ème} canton.
- M. Sans, adjoint chargé de l'Urbanisme et l'Environnement urbain.
- M. Di Giorgio, adjoint chargé de la Propreté et des Espaces verts.
- Mme Bérard, adjointe déléguée aux Relations avec les C.I.L.
- Mme Verdery, adjointe déléguée à la Mer, au Littoral, aux Plages et au Tourisme.
- M. Charreton, conseiller municipal, adjoint de M. Chenevard chargé de la Voirie, des Réseaux et des Transports.
- Mme Pagani-Bezy, conseillère municipale.

Etaient également présents :

- le président de la Fédération des CIL de l'Est
- les présidents des CIL de la Palasse, la Serinette, la Roseraie
- M. Sevin du service Relations avec les C.I.L, M. Paul de la voirie, M. Todesco et M. Julien de la police municipale, M. Hervé Le Berre de TPM.

Mme Lévy et M. Guy Le Berre ont aimablement prévenu de leur absence.

Selon l'ordre du jour fixé, l'assemblée générale se déroule en deux parties : l'assemblée générale statutaire, de 17 h 30 à 18 h 00, puis l'assemblée générale ordinaire en présence des personnalités invitées.

Le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes et en présentant l'ordre du jour.

1. ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

1.1. Rapport d'activité

Un rapport d'activité le plus détaillé possible a été diffusé dans la « Lettre aux adhérents » annonçant l'Assemblée générale. Depuis sa rédaction il a été demandé à M. Di Giorgio d'intervenir auprès de la propriétaire du terrain de l'impasse Mireur pour son débroussaillage.

Pour l'année 2010/2011 le nombre de foyers ayant adhéré ou renouvelé leur adhésion au C.I.L. a été de 321 contre 310 l'année précédente .

Le rapport d'activité, mis au vote, est approuvé à l'unanimité.

1.2. Rapport financier

Au 31/12/2010, les recettes s'élèvent à 3.734 € et les dépenses à 4.604 € ; soit un résultat négatif de l'exercice de 869 € dû à des dépenses exceptionnelles (matériel informatique, apéritif pour les 50 ans du CIL). Ce déficit reporté sur les excédents des exercices précédents, il en résulte un solde positif de 983€.

M. Curé, commissaire aux comptes, atteste de la régularité des comptes.

Ce bilan financier est à la disposition de tout adhérent et sera envoyé à ceux qui en feront la demande.

Le rapport financier, mis au vote, est approuvé à l'unanimité et quitus est donné à l'unanimité.

1.3. Renouvellement des membres du conseil d'administration, élection de nouveaux membres

Viennent à expiration les mandats de :

Mesdames Dauta-Gaxotte, de Ganay, Messieurs Fabre, Faivre-Chevrier, Marie.

Tous se représentent et sont élus à l'unanimité.

Le conseil d'administration est ainsi au complet.

2. ASSEMBLEE EN PRESENCE DES ELUS

Le président remercie de leur présence les élus et les représentants des services de la Mairie, de la Police Municipale et de TPM. En préambule, il lit son rapport moral et d'activité portant mention des sujets à l'ordre du jour – voirie, assainissement, réseau pluvial, propreté/collecte sélective, PLU, demandes en attente, questions des adhérents.

- Réponses des élus :

2.1 de M. Charreton :

* Sur les travaux d'assainissement de la Batterie Basse : un complément d'études a été réalisé, TPM en a repris la compétence ; les travaux, incluant l'eau potable, devraient commencer en octobre ; les consultations lancées début juin, durée des travaux environ 6 mois, coût 2 M€, enrobé refait. Une réunion avec les riverains pour l'organisation, le fonctionnement ouverture/fermeture, circulation alternée, etc. sera organisée. M. Le Berre, de TPM, entrera en contact avec le responsable de ce secteur pour contacter tous les riverains. Les lignes EDF, Telecom ne seront pas enterrées en raison du coût et de la complexité – c'est en partie ce projet qui a entraîné études complémentaires et retards. Les poteaux dangereux seront remplacés par ERDF dont celui près de l'Escale.

* Le confortement du Fer à Cheval en cours devrait être achevé fin juin (234.000 €).

* La réservation au POS de l'arrondi du square F. Gras est conservé mais rien n'est encore entrepris.

* Demande de quelques places de parking, avec limitation de durée devant les commerces, pour permettre une rotation du stationnement (comme à Magaud). Le système de la zone bleue ou de l'horodateur demande trop de contrôles. Le maire n'est pas opposé à trouver une solution mais il doit y avoir un consensus. Peut-être peut-on organiser quelques places de chargement/déchargement avec stationnement limité ? Des réservations exclusives pour les commerçants ne seraient pas possibles sur un domaine public. Le CIL pourrait faire une proposition ciblant les places.

* Passage piétons au débouché du chemin Gayraud sur la corniche. Une étude a été réalisée et le service a émis un avis négatif : passage avec feu tricolore à 50 m, trop proche d'un virage.

* Problème des eaux pluviales en bas de la Batterie Basse (photos du diaporama), pour certains ce serait dû à un abus de bétonnage ; des travaux pour augmenter le diamètre des canalisations (400 ou 500) pour un coût de 150.000€ sont annoncés pour fin mai.

2.2 de M. Bombin :

* Le giratoire corniche/Résistance est programmé, études en cours jusqu'en juillet, procédure d'appel d'offres à la rentrée, début des travaux prévu début 2012 et livraison mi-2012.

* Sur la mise à une voie de la corniche pour réduire la vitesse : pour la sécurité et l'évacuation des plages d'urgence, la voie double sera conservée.

* Sur la vitesse, des discussions s'animent au sujet des « coussins berlinois », trop dangereux pour les 2 roues, inefficaces pour réduire la vitesse. A la suite de vifs échanges, un adhérent en vient à contester la représentativité des personnes présentes, trop âgées, selon lui, et ceci en raison de l'heure à laquelle se déroule l'AG. Il lui est répondu que les élus fixent cet horaire car ils ont droit, eux aussi, à une vie de famille et que les sujets abordés sont le reflet des préoccupations des adhérents, quel que soit leur âge, exprimées tout au long de l'année.

* Le chemin menant au Grand Sud (sur la Corniche) est du domaine public, dépendant donc des services d'entretien de la municipalité.

* Interrogation sur l'installation d'un radar avenue de la Résistance/corniche puisqu'un giratoire est prévu à cet endroit !

2.3 de M. Di Giorgio

* Sur les containers de vêtements toujours fracturés, M. Di Giorgio se demande s'il y a intérêt à continuer ce genre de collecte.

* La déchetterie- verte de la 4^{ème} anse est souvent ouverte à tous, et n'est toujours pas arborée.

2.4 de M. Sans

* Le PLU sera voté début 2012 ; il prévoit la protection du front de mer, la construction du bassin de rétention, et pour le secteur du Cap Brun, une zone Ue (zone pavillonnaire limitée à 7 m de hauteur). Les emplacements réservés ont été réduits (6 au lieu de 11 sur le secteur), celui de Mireur (418) a été abandonné et celui du chemin Fabry (375) conservé sur plan mais pas sur liste (?). Les grandes « pénétrantes » n'ont plus de raison d'être. Des réunions sur le PLU ont été organisées, une exposition explicative est visible à la mairie d'honneur et un cahier d'observations est à la disposition des habitants.

Questions diverses :

* Le poteau EDF en bas de l'avenue Sorel est toujours gênant.

* Le parterre du boulevard de la Martille n'a toujours pas été supprimé (mais il appartiendrait à la copropriété voisine et pourtant il se trouve sur un trottoir ??).

* A la suite des travaux d'agrandissement du bd Amouretti, le stationnement des voitures à l'intersection Abel empêche la circulation à double sens.

* Aux abords des écoles, les passages de voitures sont difficiles.

* La sécurisation de la rampe d'accès à la mer (batterie basse – terrain propriété Michaelis) sera faite.

Questions écrites des adhérents – certaines ont déjà fait l'objet d'une demande auprès des services concernés et notamment celles nombreuses pour l'anse Méjean, les autres seront transmises bientôt.

* Amélioration de l'entretien des plates bandes au niveau de Cros Méjean sur la Résistance.

* Sécurité des piétons à mettre en place Calade/Résistance.

* Entretien à faire sur le chemin du Fort du Cap Brun.

* Pose d'un banc à l'arrêt de la navette 33 sur le bd de la Martille.

* Débroussaillage du terrain au bout de l'impasse Mireur.

* Le goudronnage de P. d'Oriano ne pourra être effectué qu'après vote de l'assemblée générale de la copropriété Lamalgue-Michelet pour la cession à la mairie à l'euro symbolique des quelques m² encore sa propriété.

Questions orales :

M. B. : problème de stationnement sur l'anse Méjean; revêtement sur le parking ? contre le stationnement sauvage, des mesures ont déjà été prises (barrières ..) pour le revêtement : priorité des travaux est donnée à ceux concernant l'assainissement, très onéreux.

M. M. : pourrait-on aplanir le parking ? mais les bulldozers nécessaires ne peuvent pas passer le pont.

Pour profiter des lucioles, peut-on diminuer l'éclairage ? celui-ci a été réalisé pour la sécurité et à la demande de riverains. Problème de lampadaires trop rapprochés à étudier.

Mme Verdery précise qu'une étude est en cours pour l'installation d'amarrages fixes et limités pour protéger la flore de Méjean ; la zone de surveillance ne peut pas être étendue, étant limitée à la surveillance de la baignade.

Selon la police municipale, 11 interpellations ont eu lieu sur le sentier littoral cette année et, à partir du 1^{er} juin, les passages seront réguliers.

Quels types de travaux sont entrepris sur la 4^{ème} anse ? extension de l'école de voile, réaménagement jusqu'à mi-juin.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 19 h 50 et les conversations ont continué autour d'un buffet.

Christian Fabre
président du C.I.L.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2011

BUREAU après élection lors du CA du 16 mai 2011

■ Président :	M. FABRE , "Lamalgue-Michelet" - A2, 7 avenue Pascal d'Oriano (chr.fabre@free.fr)	04 94 42 02 99
■ Vice-président :	M. CADOT , 121 boulevard Pezetti (cadotsacplast@aol.com)	04 94 31 92 39
■ Vice-Présidente :	Mme de GANAY , 308 chemin de la Batterie Basse (jeaninedeganay@wanadoo.fr)	04 94 41 08 32
■ Secrétaire	M. ARSAC , villa LA You 87 rue Jacquemet (arsacguy@numericable.com)	04 94 20 10 97
■ Secrétaire adjointe :	Mme COUTARD , 62 rue des Coquelicots	04 94 36 13 96
■ Trésorier :	M. PRADINES , 57 boulevard Amouretti	L.R.
■ Trésorière adjointe :	Mme CROS , « les Jarres » Bt C1, 502 chemin de la Calade	L.R.

MEMBRES TITULAIRES :

■ Mme BAZIN	Villa « Pimprenelle » 99 chemin de Montzey	L.R.
■ Mme. DAUTA-GAXOTTE	« Les Restanques », 26 chemin Sainte Agathe	04 94 41 69 62
■ M. DEPALLENS		
■ M. ECOCHARD	568 ^E chemin de la Calade (jean.ecochard1@free.fr)	04 94 41 06 98
■ M. FAIVRE-CHEVRIER	Parc Isthmia BI, 2680 avenue de la Résistance (faivre.chevri@infonie.fr)	LR
■ M. GACHOT	« les Cyclamens » chemin des Moineaux	04 94 42 25 95
■ M. HEGER	« L'Aiglon », 23 boulevard Louis Sorel	L.R.
■ M. HELLY	3 Les Terrasses du Cap Brun » 3076 avenue de la Résistance	L.R.
■ M. LE ROUX	70 boulevard Amouretti	L.R.
■ M. MARIE	2626 avenue de la Résistance	L.R.
■ Mme RICCIO	9 rue Général Binger	L.R.
■ M. SANS	« Parc Isthmia » Bât. E, 2680 avenue de la Résistance	04 94 42 61 89
■ M. VIGNEAU	« L'Eolienne » - A3, boulevard de la Martille (henri.vigneau@cegetel.net)	04 94 36 23 36

RESPONSABLES DE SECTEURS :

A	(Farrère / Résistance)	Mme DAUTA-GAXOTTE
B	(Petit Bois)	M. VIGNEAU (vigneau.henri@neuf.fr) et Mme RICCIO
C	(La Calade / Montzey)	M. LE ROUX
D	(Fabry / Baratier)	M. PRADINES
E	(Amouretti)	M. SANS
F	(Pélican)	Mme BAZIN
G	(Littoral / Batterie Basse)	Mme de GANAY (jeaninedeganay@wanadoo.fr)
H	(Résistance / Magaud)	M. HELLY (ahelly@dbmail.com)

Site Internet : <http://www.cil-capbrun-petitbois.org/>